

Le travail salarié des étudiants en France

Catherine Béduwé
Jean-François Giret

■ Le travail salarié des étudiants est une réalité de la vie étudiante qui s'est peu à peu imposée comme un élément de réflexion sur l'évolution de l'enseignement supérieur. Il soulève la question des ressources dont disposent les étudiants pour suivre des études supérieures et, ceci impliquant cela, celle des inégalités de parcours liées aux inégalités de ressources. Son rôle sur les trajectoires d'études, sa responsabilité sur l'échec ou le décrochage universitaire, mais aussi sa possible valeur professionnelle sur le marché du travail font aujourd'hui l'objet de nombreuses analyses en France (Béduwé, Giret, 2004 ; Beffy *et al.*, 2009 ; Belghith, 2015 ; Body *et al.*, 2014 ; Pinto, 2010, Zilloniz, 2017...), et dans différents pays (Manthei, Gilmore, 2005 ; Hakkinen, 2006...) Toutes ces études s'accordent pour montrer que la diversité du travail étudiant, allant du simple job de vacances à l'emploi occupé régulièrement pendant l'année universitaire en passant par l'enchaînement de petits boulots, chacun pouvant être plus ou moins chronophage et plus ou moins bien intégré au parcours d'études, est une dimension importante à prendre en compte pour évaluer son impact sur la vie des étudiants. Cette pluralité des situations de cumul études-travail conduit souvent à relativiser les résultats de ces recherches, empêchant tout discours simpliste sur ce sujet. Ainsi, par exemple, les effets du travail en cours d'études sur la réussite universitaire peuvent être positifs si le temps d'études est préservé et ceux sur l'insertion professionnelle dépendront du type d'emploi occupé et de son lien avec les études. Ce chapitre se focalise dans un premier temps sur ce que les enquêtes Génération du Céreq permettent de dire quant à l'évolution du travail salarié des étudiants depuis 20 ans. Dans un second temps, son rôle au moment de l'insertion professionnelle sera examiné.

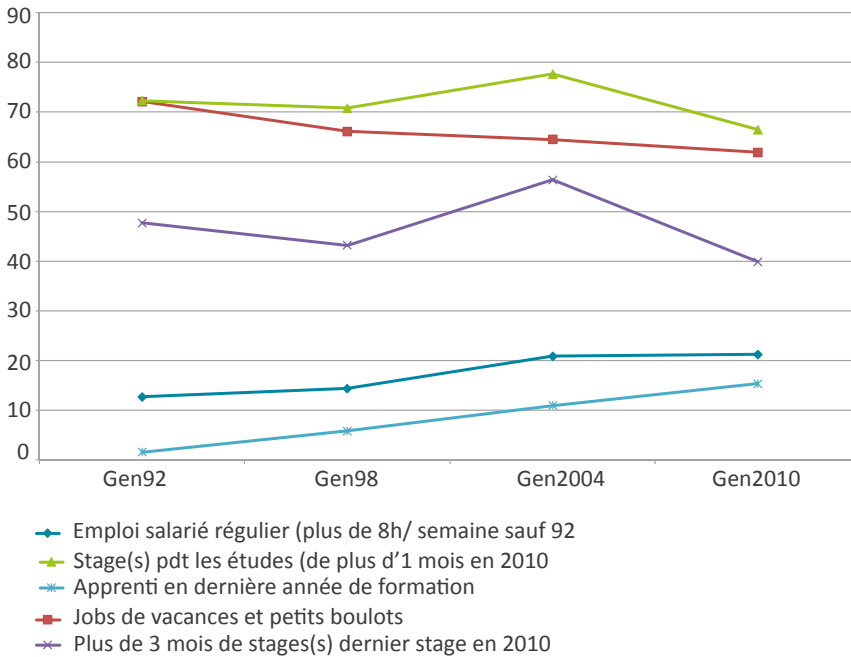
1 | L'EMPLOI SALARIÉ ÉTUDIANT A PROGRESSÉ DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE

Les enquêtes du Céreq indiquent que la part des sortants de l'enseignement supérieur qui disent avoir travaillé régulièrement au cours de leurs études, au moins 8 heures par semaine et tout au long de l'année scolaire a augmenté de 8 points en 20 ans : elle est passée de 13 % pour la génération 1992 à 14 % pour celle de 1998, puis à 21 % pour celle sortie en 2004 et s'est stabilisée à ce niveau pour la génération 2010 (graphique 1). Parallèlement, on observe une baisse de 10 points des jobs de vacances et petits boulots entre les générations 1992 et 2010 (même si 60 % des étudiants restent concernés par ces formes plus ponctuelles d'emploi à la génération 2010) montrant l'enracinement du travail étudiant en tant que source de financement des études. On assiste également à une montée en puissance des stages (et notamment des stages de plus de 3 mois assimilables grossièrement à des stages rémunérés¹) ainsi qu'à un fort développement de l'apprentissage (quasiment inexistant en 1992, il concerne près de 15 % des sortants de la génération 2010). Les étudiants peuvent cumuler ou alterner ces situations de salariat, certaines étant totalement intégrées au cursus d'études et d'autres non, selon leurs besoins financiers et/ou le déroulement de leur cursus. Sans préjuger pour l'instant de l'intérêt de ces différentes formes d'activité, il est clair que, en 20 ans, la part des étudiants ayant travaillé pendant leurs études contre rémunération s'est globalement accrue.

1 - Cette hausse est manifeste entre 1992 et 2004 et s'est sans doute poursuivie en 2010. En effet l'enquête de 2010 constitue une rupture dans la manière d'appréhender les stages et leur durée. D'une part il est demandé aux étudiants s'ils ont effectué des stages de plus de 1 mois (précision qui n'existait pas dans les enquêtes précédentes) et d'autre part l'enquête s'intéresse par la suite à la durée du dernier stage (et non plus à la durée cumulée).

Elle s'inscrit dans une évolution du marché du travail qui fait la part belle aux contrats courts et à temps partiel, facilitant le cumul emploi études. Cet accroissement s'est produit dans un contexte de chômage des jeunes élevé et plutôt croissant sur la période. L'offre de stages (longs) et d'emplois réguliers proposés aux étudiants s'est donc maintenue.

Graphique 1 | Évolution des formes de cumul emploi-formation dans les enquêtes Génération



Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1992, 1998, 2004 et 2010, interrogations à 5 ans.

La première explication à la hausse générale du travail étudiant régulier est le besoin de financement des études supérieures. Le travail salarié constitue en effet une des trois principales ressources des étudiants avec les aides familiales et les aides publiques (Galland, 2016). En période de crise, on peut faire l'hypothèse que les transferts familiaux se font plus rares ou sont moins élevés et, les aides publiques étant fixées, ils doivent alors être compensés par des ressources venant de l'emploi. On observe effectivement, entre les générations 1992 et 2010, une proportion plus importante d'étudiants salariés réguliers parmi ceux dont le père est inactif (chômeur ou retraité). Cet écart s'est cependant tassé en 2010 après s'être légèrement accru entre les générations 1992 et 2004 (+4 %, +5 %, +6 % et finalement +3 %). En revanche, le taux de salariés est quasiment identique selon que les étudiants sont issus de milieu aisé (père cadre ou profession libérale) ou modeste (ouvrier employé) et ce sur toute la période. Estimé toutes choses égales par ailleurs, et notamment à niveau de diplôme comparable, le taux de salariés est même légèrement plus important chez les enfants de cadres qu'au sein des autres catégories sociales, agriculteurs exceptés. Ceci témoigne du rôle complexe que joue le travail salarié dans le budget étudiant en articulation avec les aides familiales et publiques. Pour une majorité d'étudiants il correspond davantage à un co-financement des études, et les jeunes de milieu aisé y ont recours pour augmenter leur niveau de vie, tandis que pour d'autres, issus de milieux modestes ou ne pouvant habiter chez leurs parents, il constitue une ressource indispensable à la poursuite d'études. C'est notamment ce que soulignait Levy-Garboua (1976) : l'arbitrage peut être différent selon les catégories sociales et en période de crise, ce sont surtout les enfants de cadres qui augmenteraient leur activité salariée durant les études.

Une deuxième explication à la hausse du travail étudiant vient de l'assurance qu'il procure contre le risque de chômage à l'issue des études. Ces emplois n'ont – en général – que peu de lien avec le contenu des études puisqu'un tiers seulement des étudiants tous niveaux confondus dit avoir obtenu

un emploi directement lié ou, le plus souvent proche, de leur domaine d'études, et ce de manière constante sur la période. On constate cependant que près de 50 % des jeunes, en moyenne, conserve cet emploi après la sortie. Garder l'emploi étudiant quelques mois, même s'il est sans lien avec le projet professionnel, permet aux étudiants de financer leur recherche d'un emploi conforme à leurs aspirations.

C'est particulièrement le cas des sortants après une ou deux années d'enseignement supérieur sans atteindre la licence, diplômés d'un bac général ou professionnel, c'est-à-dire les décrocheurs. Après avoir été les plus gros utilisateurs de petits jobs dans la génération 1992 (75 % environ), ils sont ceux qui y ont le moins recours dans la génération 2010 (52-55 %) alors que leur taux d'emplois réguliers a, au contraire, fortement augmenté (doublé chez les bacheliers technologiques et généraux et triplé chez les bacheliers professionnels). Le lien avec les études de ces emplois réguliers, déjà historiquement faible, n'a pourtant cessé de baisser et ne concerne plus qu'un jeune sur cinq en 2010 (22 %). Ils sont malgré tout, les plus nombreux à garder cet emploi après l'arrêt des études, notamment chez les sortants de l'université avec un bac pro (75 % en 2010).

L'emploi étudiant est donc au cœur des trajectoires d'études souvent complexes des décrocheurs de l'université. Au-delà des raisons financières, ces emplois peuvent être pris par peur de l'échec ou manque de motivation pour les études entreprises et conduire à les abandonner. Comme l'a souligné Pinto (2010), l'emploi salarié pourrait alors apparaître pour les étudiants les plus en difficultés comme une opportunité de réussite sociale qu'ils ne sont pas certains d'obtenir avec un diplôme. Mais il peut aussi être l'occasion de redéfinir un projet d'études, d'affiner un projet professionnel, et maintenir le lien avec les études. Des tensions existent alors entre une vie d'étudiant avec peu de ressources financières et le choix d'une activité rémunérée, ancrée dans le réel économique et social au détriment d'études universitaires vécues comme artificielles (Béduwé *et al.*, 2016).

L'accroissement du travail étudiant vient également de l'allongement des cursus d'études en 20 ans. En effet, et comme le montrent les enquêtes de l'OVE, le travail étudiant et son apport financier au budget étudiant, augmentent avec l'âge (et donc le niveau d'études) et les besoins d'autonomie des étudiants (Béduwé, Giret, 2016). L'élévation du niveau de diplôme s'est aussi accompagnée d'une professionnalisation des études qui modifie la sociologie des catégories de diplômés, et la place qu'y occupe le travail étudiant.

À l'appui de cette hypothèse, on constate que c'est parmi les sortants de niveau M1 et de niveau M2 ou plus que le travail régulier a le plus augmenté en 20 ans, accompagné d'une baisse relative des jobs occasionnels. Le lien études-emplois est plus élevé que pour les sortants de niveau inférieur, mais ces emplois sont aussi moins souvent conservés après la sortie. Ces étudiants, au bout de plusieurs années d'enseignement supérieur et quitte à modifier leurs manières d'étudier, arrivent sans doute à mieux concilier activité salariée et activité studieuse. À partir de 2004, la mise en place du LMD va cependant créer une baisse drastique des sorties de niveau M1 au profit des M2 venant changer en profondeur le public de ces deux catégories. Les sortants M1 de la génération 2010 sont beaucoup plus souvent en situation d'échec que ne l'étaient les sortants de maîtrise des générations précédentes. Ils sont aussi moins professionnalisés que les anciens diplômés de maîtrise comme en témoigne la baisse nette du nombre de ces étudiants ayant bénéficié d'un stage entre 2004 et 2010 et qui plus est d'un stage long². Il est par ailleurs possible que la hausse du travail étudiant régulier (34 % en 2010), nécessaire financièrement à leur poursuite d'études, soit en partie responsable de l'échec et l'arrêt de leurs études (Beffy *et al.*, 2009 ; Body *et al.*, 2014). À l'opposé, les sortants de M2 et plus, dans un contexte de discours offensif sur la professionnalisation et l'employabilité des étudiants, ont eu un recours continu, voire croissant, à toutes les formes de cumul études-emploi : en 2010, ils ont pratiquement tous effectué des stages longs (70 %) et cependant continué à travailler parallèlement à leurs études (28 %).

2 - Baisse qui semble aller au-delà des précautions méthodologiques à prendre sur l'évolution de la mesure des stages dans les enquêtes, cf. note précédente.

Également bénéficiaires de stages fréquents et longs dans leurs cursus, les sortants diplômés de BTS ou DUT ont nettement moins travaillé régulièrement pendant leurs études (moins de 15 %). Cette proportion a cependant augmenté en 20 ans, comme chez tous les sortants de l'enseignement supérieur, et ce malgré des horaires de cours beaucoup plus contraignants. D'origine modeste, notamment en BTS, ils sont effectivement les plus nombreux à avoir travaillé pendant les vacances ou occasionnellement, les week-ends par exemple. Ils sont également les plus nombreux, et de loin, à suivre leurs études en alternance (25 % en 2010).

La professionnalisation des études est sans doute à l'origine de la seule baisse du taux d'emplois réguliers, celle constatée au sein de la génération 2010 chez les étudiants de L3. Jusqu'en 2004, les étudiants sortis avec une licence étaient, et de loin, les plus nombreux à travailler régulièrement pendant leurs études et, de ce fait, relativement peu nombreux à travailler occasionnellement. La professionnalisation de la L3 (création des licences pro en 1999) a provoqué une baisse singulière de la proportion d'étudiants salariés au profit des stages, longs, ainsi que de l'apprentissage et, en complément, des petits jobs. Le lien entre emploi régulier et études était et reste élevé mais les étudiants sont de moins en moins nombreux à les garder par la suite.

En conclusion, les situations de travail rémunéré menées parallèlement aux études ont augmenté en vingt ans, dans un contexte de crise économique et de demande d'éducation qui oblige certains étudiants à financer en partie des études toujours plus longues. On assiste également à la montée en puissance, notamment depuis 2010, des stages longs et donc rémunérateurs et des formations par apprentissage. Sauf exception, il ne semble pas y avoir eu de substitution entre ces différentes formes d'activités rémunérées. Les trajectoires étudiantes sont de plus en plus marquées par l'enchaînement ou la superposition de différentes formes de cumul études-emploi dont on peut se demander si, au-delà des ressources financières qu'elles procurent, elles modifient le rapport à l'emploi des étudiants et donc leur insertion professionnelle.

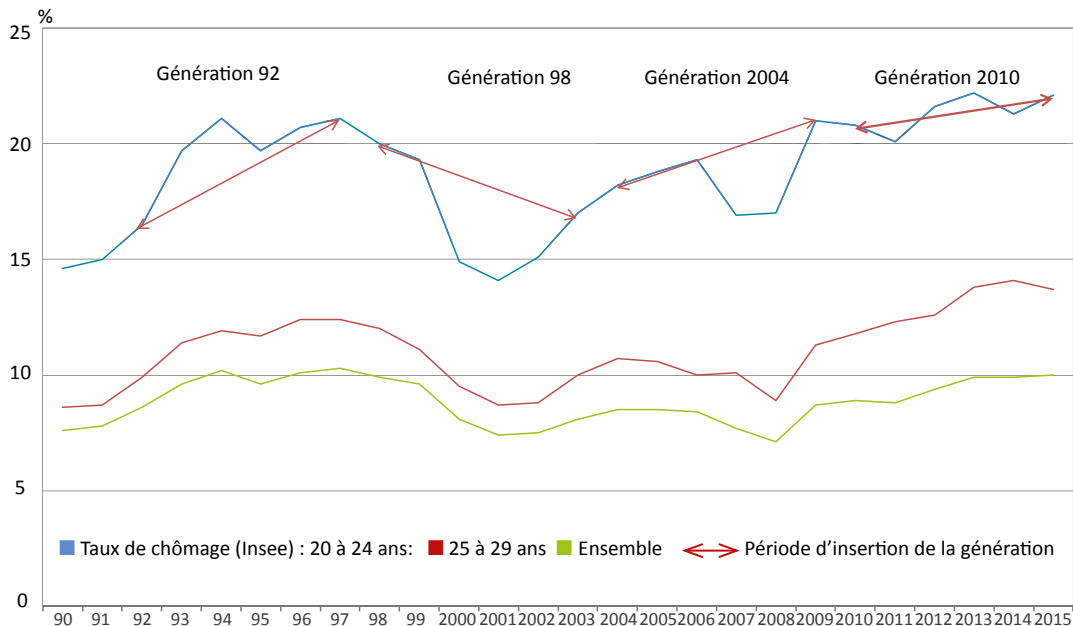
2 | AVOIR TRAVAILLÉ PENDANT SES ÉTUDES IMPACTE LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES À 5 ANS

Les étudiants qui ont travaillé pendant leurs études ont-ils eu par la suite des trajectoires particulières ? À court terme, et à même niveau de formation, l'emploi salarié peut conférer un avantage en termes de compétences complémentaires ou un signal d'employabilité alors que l'expérience professionnelle des jeunes reste limitée. Mais cet avantage perdure-t-il à moyen terme ? L'emploi salarié peut tout aussi bien inciter les jeunes, notamment en cas de difficultés financières, à conserver cet emploi dans l'attente de trouver mieux et ralentir la transition vers un emploi de qualité.

2.1 | Des durées totales de chômage plus courtes

D'une manière générale et commune aux quatre enquêtes, les étudiants qui ont travaillé pendant leurs études ont passé moins de temps au chômage au cours de leurs 5 premières années de vie professionnelle que ceux n'ayant jamais travaillé (de l'ordre de 30 %). Cet effet « protecteur » du travail en cours d'études demeure lorsqu'on tient compte, par ailleurs, des caractéristiques individuelles de l'étudiant susceptibles également d'améliorer l'insertion professionnelle : genre, statut et CS des parents, raisons d'abandon des études, retard scolaire et plus haut niveau de diplôme obtenu (cf. tableau 1). Il s'avère d'autant plus important que l'insertion s'est déroulée dans une mauvaise conjoncture économique (forte montée du chômage entre 1992 et 1997 et niveau de chômage très élevé entre 2014 et 2015) (cf. graphique 2).

Graphique 2 | Le contexte au moment de l'insertion des 4 générations



Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1992, 1998, 2004 et 2010, interrogations à 5 ans.

Assez logiquement, les étudiants qui ont conservé leur emploi après la sortie sont les premiers à avoir évité quelques mois de chômage. Pour certains, il s'agissait de financer la recherche de leur premier emploi ; mais pour d'autres, continuer l'emploi étudiant était un moyen de faire face à la difficulté de trouver un autre emploi, stable et qualifié. Il est alors intéressant de constater que les étudiants qui n'ont pas gardé leur emploi d'étudiant ont également connu moins de chômage, de même que ceux qui ont eu un petit boulot ou un job de vacances. Le travail étudiant peut donc constituer un signal d'employabilité et permettre, en début de trajectoire, un accès plus rapide à l'emploi. L'effet semble même supérieur à celui des stages courts ou longs, mais ne préjuge évidemment pas de la qualité de l'emploi trouvé. Poussés par le besoin de travailler, il se peut que les étudiants salariés soient incités à prendre rapidement un emploi, quel qu'il soit, et à le garder. C'est pourquoi il est important d'étudier en parallèle la qualité de l'emploi trouvé.

Tableau 1 | Impact des expériences d'emploi en cours d'études

	1992	1998	2004	2010
Durée de chômage en 5 ans				
(a) Emploi Régulier (ER) pendant les études (réf. : non)	-5.1***	-3,3***	-4,9***	-6,3***
Jobs de vacances, petits boulots (réf. : non)	-2.6***	-1.7***	-2.3***	-4.2***
Durée cumulée des stage(s) (réf. : pas de stage)				
1 à 3 mois	Ns	ns	-0.65*	Ns
>= 3mois	-0.64**	-0.74***	ns	-0.75*
(b) ER poursuivi après la sortie	-7.5***	-4.1***	-5.8***	-7.6***
ER non poursuivi (réf. : pas d'ER)	-3.0***	-2.3***	-4.0***	-5.1***
Ensemble des sortants enseignement supérieur	9 113	7 642	6 082	5 376
Salaire net à 5 ans				
(a) ER pendant les études (réf. : non)	0.04***	ns	ns	ns
Jobs de vacances, petits boulots (réf. : pas d'ER)	ns	-0.02***	ns	ns
Durée cumulée des stage(s) (réf. : pas de stage)				
1 à 3 mois	Ns	0.02**	Ns	Ns
>= 3mois	0.05***	0.03***	0.04***	0.03***
(b) ER poursuivi après la sortie	ns	Ns	-0.04**	Ns
ER non poursuivi (réf. : pas d'ER)	0.06***	ns	ns	ns
(c) ER en lien avec les études	X	Ns	ns	Ns
ER sans lien avec les études (réf. : pas d'ER)	X	ns	ns	ns
Effectif en emploi et salaire >0	7 622	6 845	5 330	4 357
Probabilité de se réaliser professionnellement				
(a) ER pendant les études (réf. : non)	ns	0.25***	0.25***	ns
Jobs de vacances, petits boulots	0.14**	0.12*	ns	ns
Durée cumulée des stage(s) (réf. : pas de stage)				
1 à 3 mois	0.15**	ns	ns	ns
>= 3mois	ns	ns	-0.17***	ns
(b) ER poursuivi après la sortie	ns	0.24**	0.22**	ns
ER non poursuivi (réf. : pas d'ER)	ns	0.26**	0.27**	ns
(c) ER en lien avec les études	X	0.38***	0.38***	ns
ER sans lien avec les études (réf. : pas d'ER)	X	ns	ns	ns
Effectif en emploi à 5 ans	7 950	6 845	5 331	4 617

Source : Céreq, enquêtes comparables Génération 1992, 1998, 2004 et 2010, interrogations à 5 ans.

ER = emploi régulier. Pour chacun des trois indicateurs, et pour chaque enquête, on a estimé successivement l'effet d'exercer un emploi régulier (a), d'avoir poursuivi cet ER après les études ou non (b) et d'avoir eu un ER en relation avec les études ou non (c). Cette dernière info n'était pas présente dans l'enquête Génération 1992. Les autres formes de cumul emploi études ont également été introduites dans le modèle : petits boulots et stages en séparant les stages courts (durée cumulée strictement inférieure à un mois) ou longs (durée cumulée supérieure à 3 mois). Les coefficients ne sont donnés que pour le modèle (a).

Il s'agit toujours de modélisations « toutes choses égales par ailleurs », c'est à dire d'estimations qui tiennent compte des caractéristiques individuelles de l'ex-étudiant (genre, statut du père et de la mère (actif vs. inactif chacun), CS du père en 6 postes, abandon des études pour raisons financières (oui vs. non), retard d'un ou deux ans par rapport à l'âge théorique du diplôme (oui vs. non), plus haut niveau de diplôme obtenu (bac général, bac pro, BTS-DUT-Deug, L3, M1, M2 ou plus) et spécialité (industriel vs. tertiaire)), et, lorsqu'il est en emploi 5 ans après la fin de ses études, de son parcours professionnel (durée totale d'emploi pendant 5 ans et nombre d'emplois occupés) et de sa situation professionnelle (temps partiel vs temps plein, contrat de travail (CDI vs non CDI)). Les coefficients de ces variables ne sont pas reproduits dans le tableau.

L'estimation de la durée de chômage et du salaire sont des régressions par la méthode des MCO ; la probabilité de se réaliser professionnellement est un logit.

2.2 | Des effets contrastés sur les salaires à 5 ans

Le salaire perçu est un premier indicateur de la qualité de l'emploi occupé : plus le salaire est élevé et plus il est probable que les compétences du salarié soient importantes et reconnues sous forme de bonus salarial. L'expérience professionnelle que constitue l'emploi salarié peut apporter à l'étudiant de telles compétences, à la fois connaissances et pratiques professionnelles, ou même signaler une motivation à travailler, susceptibles d'être reconnues par l'employeur et rémunérées.

On a donc estimé, pour les 4 enquêtes, le salaire d'un jeune 5 ans après sa sortie du système éducatif selon qu'il ait travaillé ou non pendant ses études, en tenant compte, notamment, de l'expérience professionnelle acquise (nombre de mois travaillés) et du nombre d'emplois occupés qui témoignent de la trajectoire d'emploi antérieure (cf. tableau 1). Ont également été pris en compte, comme précédemment, différents facteurs individuels susceptibles d'influer sur le salaire obtenu.

Les résultats montrent que le salaire moyen des étudiants salariés de la cohorte 1992 est effectivement supérieur à celui des étudiants « comparables » n'ayant pas travaillé pendant leurs études. Cet effet est particulièrement net chez les étudiants qui n'avaient pas gardé cet emploi, validant l'hypothèse d'un signal d'employabilité supplémentaire. En revanche, le travail étudiant est sans effet sur le salaire à 5 ans des 3 cohortes suivantes. Cette absence d'effet à 5 ans sur le salaire peut signifier que le « coup de pouce » donné par l'emploi étudiant en début de vie professionnelle, comme l'ont montré Bédoué et Giret (2004) pour la génération 1998, s'est estompé au fil des expériences professionnelles acquises dans des emplois plus qualifiés que les emplois étudiants. À l'appui de cette explication, on voit que même les emplois en lien avec les études sont sans impact sur le salaire à 5 ans. Par contre, en 2004, les étudiants salariés qui ont gardé leur emploi étudiant après la sortie, et tout particulièrement ceux dont les emplois n'avaient pas de lien avec leurs études, ont un malus salarial au bout de 5 ans. Ces étudiants, dans un contexte de chômage très élevé, ont mis plus de temps à obtenir une place équivalente à celle des étudiants ayant tout de suite cherché un autre emploi. Si conserver un emploi étudiant « alimentaire » leur a permis de financer en partie leurs études et d'éviter le chômage après la fin de celles-ci, cela a pu, aussi, réduire l'efficacité de la recherche d'un emploi qualifié et bien rémunéré. Enfin avoir connu plus de trois mois de stages au cours de ses études procure toujours et contrairement aux autres formes de cumul, un léger avantage salarial, venant ainsi confirmer le caractère professionnalisant des stages longs (Giret, Issehnane, 2012).

2.3 | Une plus grande satisfaction professionnelle ?

Le fait de se réaliser professionnellement dans son travail est un deuxième indicateur de qualité de l'emploi occupé, subjectif et donc complémentaire au salaire. Il se peut que l'étudiant qui a déjà travaillé ait une meilleure information sur la manière dont le marché du travail fonctionne, ou une idée plus précise de son projet professionnel ou encore qu'il ait accès à des réseaux professionnels qui vont faciliter sa recherche d'un emploi conforme à ses aspirations.

La satisfaction professionnelle des étudiants salariés de deux générations sur quatre, et notamment de ceux qui ont eu un emploi étudiant en relation avec leurs études, est effectivement plus grande au bout de 5 ans. C'est également le cas des étudiants des générations 92 et 98 qui n'ont eu qu'un simple job, ce qui confirme le pouvoir d'acculturation au monde du travail qu'ont pu avoir ces emplois en cours d'étude. Cet effet est faible en ce qui concerne les stages courts, voire disqualifiant pour le stages longs en 2004 : sans doute faut-il y voir une conséquence de l'hétérogénéité des stages en termes de qualité et des déceptions qu'ils engendrent chez les étudiants (Glaymann, 2015).

CONCLUSION |

La part des jeunes disant avoir travaillé régulièrement pendant leurs études, et plus généralement, de tous ceux qui ont cumulé périodes d'emploi et d'études est en augmentation constante depuis 20 ans. Ces évolutions, soutenues par la montée en puissance de la professionnalisation de l'enseignement supérieur et le besoin de cofinancement des études, ne semblent pas avoir été freinées par les fluctuations de la conjoncture économique. Il n'y a pas eu de baisse des emplois disponibles pour les étudiants et leur emploi du temps – à défaut de leur réussite – a manifestement su s'adapter à ce cumul.

Le travail étudiant a des effets sur les trajectoires professionnelles, encore visibles au bout de cinq ans de vie professionnelle. Ainsi, à diplôme donné, il protège du chômage, y compris les étudiants qui n'ont pas gardé cet emploi après la fin de leurs études, et accroît parfois le sentiment de se réaliser professionnellement, surtout quand l'emploi était en lien avec les études poursuivies. En revanche, le gain salarial qu'il pouvait procurer en début de carrière s'est généralement estompé à mesure des nouvelles expériences professionnelles.

Ce double regard rétrospectif, suivi longitudinal de quatre cohortes sur 20 ans, montre que les formes et l'usage que font les étudiants du travail étudiant évoluent. Seules des informations plus précises sur les caractéristiques des emplois occupés par les étudiants et les raisons qui les conduisent à occuper ces emplois, informations qui ne sont ni disponibles ni identiques dans toutes les enquêtes Génération, permettraient de mieux comprendre ce qui se joue dans les rapports de ces étudiants à l'emploi, à court et moyen terme, au-delà des aspects financiers. De plus, les données ne permettent pas de mesurer l'effet souvent pénalisant que peut avoir le travail salarié tout au long de la trajectoire scolaire, ses effets étant observés « toutes choses égales par ailleurs » sur des jeunes de même niveau de diplôme. |